

Auto moto école JPP  
42 Bails Jean Vilar  
66150 ARLES SUR TECH

## GESTION DES RECLAMATIONS

L'Auto moto école JPP est soucieuse d'offrir à un service de qualité quant à la gestion des réclamations par la mise en place d'un traitement efficace, égal et harmonisé.

Toute réclamation exprimée par (écrite ou orale) sera enregistrée dans notre « tableau de gestion des réclamations » en précisant : la date de réception de la réclamation, l'objet de la réclamation, les intervenants autres que le professionnel ainsi que les personnes visées par la réclamation.

L'établissement s'engage à répondre à la réclamation dans un délai de 15 jours ouvrable.

◦ **CANNAUX DE RECLAMATIONS**

Par téléphone : 06.20.72.19.50

Par e-mail : [amejpp66@gmail.com](mailto:amejpp66@gmail.com)

Directement au bureau de l'établissement : aux permanences d'ouvertures de celui-ci.

Par courrier : en remplissant ce formulaire

## FORMULAIRE DE RECLAMATION

Nom :

Prénom :

Date :

Téléphone ou e-mail ou adresse :

MOTIF DE LA RECLAMATION